



Organization for Security and Co-operation in Europe
Secretariat

PC.SHDM.NGO/5/18

8 October 2018

FRENCH only

Conference Services

DISCLAIMER

The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

REUNION SUPPLEMENTAIRE DE LA DIMENSION HUMAINE DE L'OSCE

HUMAN RIGHTS AND EDUCATION : PROMOTING HUMAN RIGHTS, PEACEFUL COEXISTENCE AND SECURITY IN THE OSCE REGION THROUGH EDUCATION

Vienne, 08 Octobre 2018

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Promouvoir les droits de l'Homme, la paix et la sécurité est une de nos préoccupations au cœur de nos travaux et c'est en tant qu'OING accréditée au sein du Conseil de l'Europe que nous contribuons à ce que ces mots deviennent une réalité. Bien évidemment, nous avons fait « nôtre » les différents et récents travaux du BIDDH, de l'UNESCO, de l'ONU et du Conseil de l'Europe.

Que constate-t-on ?

Que si les analyses et les préconisations sont de grandes qualités, l'éducation aux droits de l'Homme rencontrent encore, et bien trop fréquemment, de nombreuses difficultés dans sa transcription – réelle et concrète – dans le quotidien de nos différents espaces de vies, et ceci de façon très disparate.

Certes, les Institutions nationales font des efforts en matière d'élaboration de politiques en faveur de l'éducation dans le domaine des droits de l'Homme, notamment en termes d'outils et de directives. Certes, les acteurs de la société civile organisée contribuent, à leurs niveaux et moyens, à diffuser ces directives et à faire usage de ces outils. Cependant, pour nous, les progrès sont insuffisants, car il manque un élément majeur : une véritable mise en œuvre multi-partenariale qui soit concertée et coordonnée pour rendre les dispositifs cohérents et opérationnels.

Ne pas se donner les moyens d'un tel élément, c'est – permettez-moi cette allégorie – c'est comme si vous demandiez à votre garagiste de repeindre de haute qualité votre voiture, mais que ce dernier utiliserait une peinture à l'eau... ; le résultat, à la 1ère pluie, il n'en resterait pas grand-chose.

Il en va de même pour l'enfant qui va s'imprégner à l'école du sens de l'éducation aux droits de l'Homme mais, lorsqu'il arrivera à la maison, si ces parents dénigrent – souvent par méconnaissance – l'importance des apprentissages aux droits de l'Homme à l'école, cet acquis va se diluer au point, parfois tel, qu'il sera anéanti. Les droits de l'Homme et la démocratie ne peuvent prendre sens que s'ils sont pratiqués et vécus notamment en y intégrant la réalité de nos sociétés interculturelles, diversifiées par le biais d'une sensibilisation prolongée au respect et à la compréhension mutuelle vis-à-vis notamment des populations les plus vulnérables dont les communautés musulmanes.

EMISCO

11 rue Horace F-67200 Strasbourg
Tél : +32 488 919 959
www.emisco.eu - contact@emisco.eu

Après ces quelques mots, nous aimerions appeler **les États participants** à :

- **Travailler** sur l'élaboration d'outils opérationnels et partagés par tous les acteurs pour que la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, qui est pour nous l'une des bases fondamentales, puisse trouver une réelle application.

- **Promouvoir** un environnement ouvert et inclusif, non seulement dans le cadre scolaire, mais aussi non formel, à travers l'élaboration d'un code de conduite des Institutions publiques, politiques et médiatiques promulguant une lutte assidue contre les discours haineux et à caractère discriminatoires.

- **Comprendre** qu'échouer en matière d'éducation, c'est ouvrir grand la porte à la montée de la violence, au racisme, à l'extrémisme, à la xénophobie, à la discrimination et à l'intolérance. C'est pourquoi les Etats Participants devront se doter de mécanismes de monitoring plus efficaces pour contrer la diffusion ouverte de la haine qui remet en cause l'existence même des Droits de l'Homme.

Nous invitons les instances de l'**OSCE** à :

- Rechercher les moyens afin d'agir de façon efficace et faire en sorte que les autorités gouvernementales, régionales et locales, les acteurs parlementaires et la société civile puissent conjuguer leurs efforts pour opérer de concert et créer un impact concret dans le quotidien de tout un chacun. Les tergiversations sur l'acceptation d'une définition commune pour le phénomène de l'islamophobie démontrent malheureusement que nous sommes encore très éloignés de cet objectif.

Je vous remercie pour votre attention.

Dr. Jean-Marie HEYDT
Directeur Pole Education

EMISCO

11 rue Horace F-67200 Strasbourg
Tél : +32 488 919 959
www.emisco.eu - contact@emisco.eu